

Le Pays de Grasse se réunit aujourd'hui

La communauté d'agglomération va tenir son assemblée délibérante cet après-midi. Le budget est à l'ordre du jour.

Dans la continuité du conseil municipal de Grasse, qui s'est tenu mardi, le conseil de communauté aura lieu aujourd'hui à partir de 14 heures dans les locaux de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse. Tout comme pour le conseil municipal, le budget va tenir une grande place dans l'ordre du jour. Budget principal (affectation du résultat 2022 et budget primitif 2023) et les annexes concernant l'eau, l'assainissement, les transports... tout y passe.

Motion contre le projet de mâchefers
Les votes sur les taux de fiscalité et sur le produit de la



Le vote du budget principal et de ses annexes va occuper une grande partie des échanges lors du conseil de communauté aujourd'hui. (Photo archives P. L.)

taxe Gemapi seront aussi discutés. La mise à disposition de l'ancienne gendarmerie de Grasse en faveur de la CAPG sera actée dans le cadre de l'extension du projet Grasse Campus. Les locaux de-

vraient accueillir de nouveaux espaces pour les grandes écoles qui intégreront le programme d'enseignement supérieur dans les années à venir. Enfin, tout comme la ville de Grasse l'a fait lors du der-

nier conseil municipal, la CAPG devrait adopter une motion contre le projet de création d'une usine de maturation de mâchefers dans la Sarée, sur le territoire de Bar-sur-Loup.

M. R.

EN IMAGE

La culture pour changer notre regard au monde à Mandelieu



C'était un rendez-vous riche en expériences sensorielles qu'a proposé l'équipe du château de La Napoule dernièrement. En continuité de la résidence d'artistes *Open studio* mais dans le cadre du Festival des jardins, le château a organisé avec l'association *Alive !* des ateliers créatifs, collectifs et participatifs, tous en relation avec la nature et l'environnement.

« L'art et la culture influencent nos valeurs. Les artistes peuvent nous aider à changer de regard, à imaginer un monde meilleur, moins pollué par exemple. Comme ici ces expériences créatives et sensibles zéro impact sur l'environnement », explique Marianne Soulez-Larivière, enseignante et directrice de l'association. D'autres ateliers ludiques dans les jardins et dans le château ont attiré un public nombreux.

(Photo Y. M.)

PÉGOMAS

Des travaux pour le changement des réseaux d'assainissement

D'un trou de tractopelle, deux coups. C'est un peu la philosophie qui préside les travaux entamés la semaine dernière sur le boulevard de la Mourachonne. Car il s'agit de renouveler à la fois les réseaux souterrains d'eau potable, mais aussi d'assainissement, afin d'éviter d'éventrer le bitume deux fois. Les travaux des réseaux d'eau potable sont réalisés par le SICASIL, tandis que ceux qui concernent l'assainissement sont exécutés par la Communauté d'agglomération du pays de Grasse (CAPG), qui en a la compétence intercommunale.

4 mois de travaux

Un chantier ô combien nécessaire puisqu'en raison de la vétusté des tuyaux, mais aussi de leur sous-dimen-



Les travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement ont débuté à Pégomas. Ils doivent s'étaler sur quatre mois. (Photo A. C.)

sionnement, le réseau présentait non seulement des fuites, fort dommageables pour ce qui concerne l'eau potable, mais aussi causait des soucis de refoulement des eaux usées, bien embarrassants pour les riverains

concernés. Autre gêne, mais pour la bonne cause cette fois : une restriction de circulation prévue pour quatre mois, portion par portion au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

Le boulevard de la Mourachonne est ainsi placé en sens interdit depuis les autocars Musso vers l'avenue de Grasse. Le sens descendant du boulevard de la Mourachonne (place du Logis vers les autocars Musso) restera accessible à la circulation en sens unique.

Un accès piéton est maintenu durant toute la durée du chantier, alors que le stationnement est interdit au droit du chantier.

Des déviations en direction de Cannes-Grasse-Mandelieu se font par le chemin de la Tuilière, les Martelly, ma promenade des Prés Verger et les Moulières.

Ces consignes pourront évoluer en fonction de l'avancée des travaux.

À leur fin, nouvel enrobé et embellissement seront réalisés en surface.

MOUGINS

L'écriture pour débrider l'imaginaire



Les ateliers d'écriture se poursuivent dans la bonne humeur et le plaisir d'écrire. (DR)

Après plus d'une année d'existence, l'atelier d'écriture « à mots ouverts » a rencontré son public. Répartis en deux groupes, une vingtaine de participants suivent tous les mois des ateliers de deux heures, les jeudis de 14 h à 18 h, à la salle municipale du Floréal. « Il n'y a pas de séance type, commente l'animatrice Marie-Christine Gay, diplômée de la faculté d'Aix-Marseille. En revanche, le secret c'est la consigne créée par l'animatrice. Sous son impulsion, l'écriture personnelle se déclenche, puis vient un temps d'échanges et de retours autour des textes dans l'écoute et la bienveillance ». Des thèmes variés ont inspiré les participants : mythes grecs, parfums, œuvres de Philippe Delerm, Maylis de Kerangal, etc.

Plaisir d'écrire et partager

« Nous abordons différentes techniques, précise l'animatrice :

photo langage, textes courts narratifs avec choix d'un personnage, technique du Cut up, la main dans le sac, récolte de mots avec 3 soleils, panier de mots pour lancer l'écriture, phrases à introduire dans les textes, écriture à plusieurs mains, cadavre exquis, le dessin de son chat... » Des méthodes qui ont permis de débrider l'imaginaire des participants. « Tous ont noté une progression dans leur écriture », souligne l'animatrice. Certains aimeraient même un rythme de séances plus fréquent et un atelier d'écriture d'une journée entière. Bon à savoir : la première séance est gratuite et sans engagement. Les prochaines rencontres auront lieu les jeudis 6 avril, 11 mai et 8 juin.

D. G.

■ Salle municipale du Floréal avenue du Maréchal-Juin. 5 euros par séance pour les adhérents à l'association Les mots d'Azur ou 8 euros par séance pour les non-adhérents. Rens. au : 06.07.05.78.05.

PEYMEINADE

Le Festival du film vert commence !

Le Festival du film vert est né en 2005, en Suisse, sous l'impulsion de Nicolas Guignard, et prend chaque année un peu plus d'ampleur. Comme le souligne Audrey Lion, chargée de la communication, « son ambition est de présenter au

grand public des films peu connus mais de grande qualité sur des sujets écologiques actuels. La Ville de Peymeinade souhaite rejoindre cette année la liste des nombreux sites qui l'organisent à travers la France, la Suisse et le Burkina Faso, en diffusant

cinq films documentaires dont deux réservés aux collégiens sur leurs heures de cours. » Les gardiens du climat d'Erik Fretel seront diffusés aujourd'hui à 14 h pour les collégiens. Autre diffusion : Du béton sur nos courgettes d'Ar-

naud Gobin et Christophe Camoirano à 20 heures ce soir à la salle des fêtes (entrée libre). Enfin *Legacy, notre héritage* de Yann Arthus Bertrand, passera ce vendredi à 20 heures, à la salle des fêtes. Entrée libre.

C. B.